



# **Certificat Aptitude Professionnel CONDUCTEUR ROUTIER « MARCHANDISES »**

## **Épreuve: EP1**

- Une carte routière de France (carte Michelin N° 721).
- Une règle graduée.
- Une calculatrice.
- Des crayons de couleurs.

## **EP2**

Le candidat possesseur d'un permis, quelle que soit sa catégorie, doit le présenter le jour de l'épreuve au jury de l'examen.

Particulièrement, pour le CAP en 1an, la présentation d'un permis B valide est obligatoire.

## **EP3**

- Une tenue de travail.
- Des chaussures de sécurité
- Une paire de gants.
- Une carte routière de France (carte Michelin N° 721).
- Une règle graduée.
- Une calculatrice.
- Des crayons de couleurs.